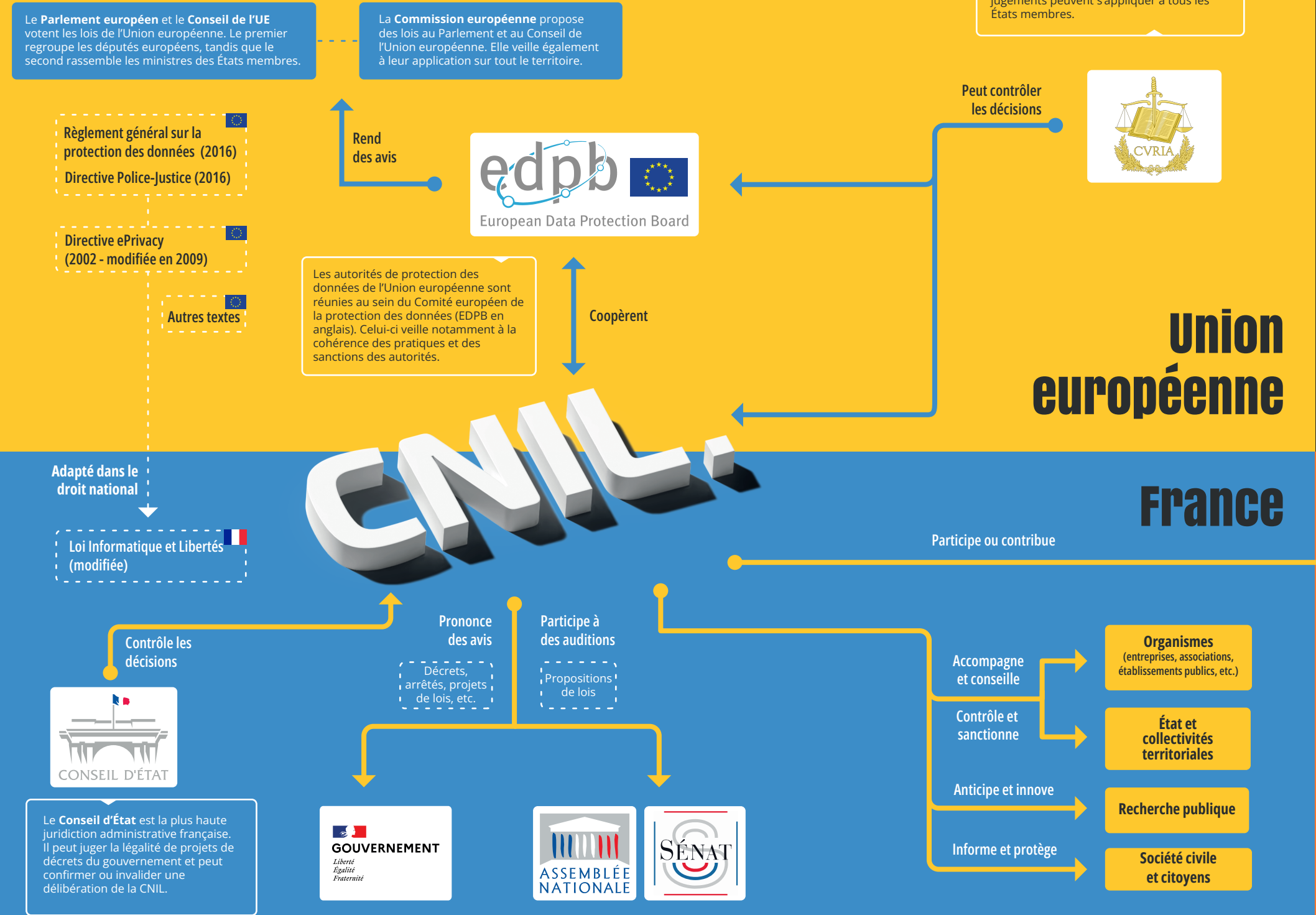


L'environnement de la CNIL



La protection des données dans les grandes lignes

La CNIL entretient des liens étroits avec un grand nombre d'entités publiques françaises et européennes, dont certaines sont représentées ici.

Toutes ces relations, qu'il s'agisse d'échanges ou d'avis prévus par des lois, sont primordiales : elles participent, ensemble, à une prise en compte globale de tous les enjeux sur la protection des données et à une meilleure protection des droits de tous les individus.

À cette carte peuvent s'ajouter, par exemple, tous les liens que la CNIL entretient au quotidien avec les organismes privés via un accompagnement individuel ou par la stratégie dite « des têtes de réseau ».

Monde

